

## **Réunion directive du Conseil du commerce et du développement sur le financement du développement**

### **Note thématique**

#### **Généralités**

Les événements récents concernant le système financier international, s'ajoutant aux crises énergétique et alimentaire, ont de larges implications et auront de fortes répercussions sur le financement du développement. Ils auront des incidences dans les six domaines indiqués dans le Consensus de Monterrey où des mesures doivent être prises pour promouvoir le financement du développement.

À la cinquante-cinquième session du Conseil du commerce et du développement, qui vient de s'achever, les États membres de la CNUCED ont déclaré vouloir acquérir une meilleure compréhension de l'actuelle crise financière et rechercher d'éventuelles mesures pour en réduire l'impact sur leur économie. Ils se sont également inquiétés des incidences négatives de la tourmente financière sur les efforts déployés pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, la possibilité a été évoquée de convoquer une réunion de la CNUCED à cette fin et, surtout, pour contribuer à la préparation de la Conférence de suivi sur le financement du développement qui se tiendra à Doha fin novembre 2008. Bien que le processus préparatoire de la Conférence soit bien avancé, la crise financière récente ne peut être ignorée, et il semble pertinent que la CNUCED contribue, dans une perspective de développement, aux efforts visant à endiguer la crise, et détermine comment elle peut mieux servir les pays en développement face à la crise.

À cet égard, il est rappelé, comme énoncé au paragraphe 171 de l'Accord d'Accra, que: «La CNUCED est l'organisme des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable». Le paragraphe 179 de l'Accord d'Accra stipule en outre que les domaines d'action de la CNUCED «devraient contribuer, dans une optique de commerce et de développement, à l'application et au suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines associés, ainsi qu'à la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement».

Il est également rappelé qu'au paragraphe 27 de sa résolution 57/270 B, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de recourir dans toute la mesure possible aux mécanismes existants des Nations Unies pour l'examen de l'exécution des engagements pris par le système des Nations Unies dans les principaux domaines du développement, a rappelé à cet égard le rôle de mécanisme de coordination joué par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au sein du système des Nations Unies pour le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable, et a invité le Conseil du commerce et du développement à participer, dans le cadre de son mandat, à la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies et à l'examen des progrès accomplis dans leur application, au titre des points pertinents de son ordre du jour.

## **Réunion directive du Conseil du commerce et du développement**

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil du commerce et du développement tiendra une réunion directive d'une journée le 13 novembre 2008. La seule et unique question de fond inscrite à son ordre du jour est la suivante: «Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey».

L'objectif principal de la réunion sera de permettre aux États membres d'examiner les incidences de l'actuelle crise financière sur le développement et sur le financement du développement, du point de vue des domaines de compétence de la CNUCED – à savoir le commerce et le développement et les questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable – et de transmettre les vues exprimées aux responsables de la préparation de la Conférence de suivi et à la Conférence elle-même.

### **Programme de la réunion**

Les six chapitres du Consensus de Monterrey seront abordés sous deux angles principaux: les sources de financement intérieur et les sources de financement extérieur. Dans chaque cas, on s'efforcera d'examiner l'évolution récente et de déterminer les incidences possibles de l'évolution actuelle des marchés financiers sur la mise en œuvre des engagements pris dans le Consensus de Monterrey. Une attention particulière sera accordée à la situation des pays fortement dépendants de l'aide.

Des exposés de fond seront présentés par les participants invités et le secrétariat de la CNUCED, suivis d'un débat entre les États membres. Parmi les invités pourraient figurer des ministres ou de hauts fonctionnaires, les facilitateurs de la préparation de la Conférence de suivi sur le financement du développement, des experts indépendants et des représentants d'autres organismes du système des Nations Unies s'occupant de questions de commerce et de développement, notamment les secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales.

### **Résultat escompté**

Le résultat de la réunion directive se présentera sous la forme d'un résumé du Président, qui sera distribué aux États membres et à la Conférence de suivi. Il servira en particulier à la réunion parallèle que la CNUCED organisera pendant la Conférence. Il indiquera des mesures concrètes que la CNUCED pourrait prendre dans le cadre de ses programmes et de ses activités de recherche pour aider les pays en développement dans leurs efforts pour limiter les effets négatifs de la crise financière, préserver une croissance vigoureuse et encourager la création d'emplois, malgré la crise. Seront également suggérés des domaines possibles de coopération interinstitutions en vue d'optimiser les effets positifs des outils les plus efficaces de la CNUCED et de ses connaissances et compétences accumulées dans le domaine du commerce et du développement.

-----